

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 8 AVRIL 2021 A 18 HEURES 00

PRESENT(ES) : Mmes et Mrs SCHNEIDER Alexandre - MOURET Sylvie - DOUET Jean-François - LHERMENIER Sandrine - BRISSON Hervé - RENAUDIN Stéphanie - AUBRY Jérôme - BERTHOU Hélène (à partir de 19h07) - LEROUGE Michel — - MORIN René - NEVES Jaime -TRIPOTEAUD Dominique - NOUVEAU Maria-José - STAUDER Jean-Denis - RUAUD Lydie - BRUN Françoise - BON Jean-François

ABSENT(ES) : /

ABSENT(ES) EXCUSE (ES) : MMES VAN VLAMERTYNGHE Chrystel - PESSIOT Marine - BERTHOU Hélène (jusqu'à 19h07)

PROCURATION (S) :

Madame PESSIOT Marine à Monsieur SCHNEIDER Alexandre

Madame BERTHOU Hélène à Monsieur SCHNEIDER Alexandre (jusqu'à 19h07)

Madame VAN VLAMERTYNGHE Chrystel à Monsieur DOUET Jean-François

Secrétaire de séance : Mme NOUVEAU Maria-José

Ouverture à 18 heures 05 de la séance par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire indique que le point sur la CAO est retiré car cette commission a déjà été créée par délibération du 27 octobre 2020.

A – Administration générale

1 - Approbation du procès-verbal du 28 janvier 2020

Aucune observation.

Adopté à l'unanimité.

2 - Approbation du compte de gestion du receveur pour le budget principal et budget annexe

Adopté à l'unanimité.

3 – Approbation des comptes administratifs 2020

a) Budget principal

Investissement

Dépenses

Prévu	:	718 979,09
Réalisé	:	308 373,12
Reste à réaliser	:	0,00

Recettes

Prévu	:	718 979,09
Réalisé	:	133 417,11
Reste à réaliser	:	0,00

Fonctionnement

Dépenses

Prévu	:	2 161 099,95
Réalisé	:	1 470 938,52
Reste à réaliser	:	0,00

Recettes

Prévu	:	2 161 099,95
Réalisé	:	2 221 415,46
Reste à réaliser	:	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 174 956,01
Fonctionnement :	750 476,94
Résultat global :	575 520,93

Monsieur le maire quitte la séance et la salle et Monsieur MORIN René, doyen prend la présidence.

Adopté à l'unanimité.

b) Budget annexe - Camping Parc de la Garenne

Investissement

Dépenses

Prévu	:	18 625,59
Réalisé	:	18 571,48
Reste à réaliser	:	0,00

Recettes

Prévu	:	18 625,59
Réalisé	:	9 125,59
Reste à réaliser	:	0,00

Fonctionnement

Dépenses

Prévu	:	58 720,59
Réalisé	:	6 979,95
Reste à réaliser	:	0,00

Recettes

Prévu	:	58 720,59
Réalisé	:	58 221,55
Reste à réaliser	:	0,00

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : Excédent	51 241,60
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	9 445 89
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	41 795,71
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	9 445,89

Adopté à l'unanimité.

5 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021

Taxes	Taux 2020	Taux 2021
Habitation	17.76	supprimé
Foncière (bâti)	25.95	25.95 + 21,50 = 47,45
Foncière (non bâti)	64.78	64.78

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le maire demande à l'assemblée de voter les subventions avant le vote du budget.

7 - Subventions 2021 aux associations

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'en application de l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus membres des associations concernées par l'attribution d'une subvention ne prennent pas part au vote. Messieurs DOUET - TRIPOTEAUD - RENAUDIN - NOUVEAU BRUN.

Monsieur le Maire indique que les subventions exceptionnelles pour les voyages scolaires des écoles René Caillé et La Salle-Saint Louis, ne seront pas proposées au vote, considérant les conditions sanitaires actuelles et par conséquent décident de les retirer.

Intitulé	Montant en euros	Vote
ACCA	300	Adopté à l'unanimité
ACPG CATM	500	Adopté à l'unanimité
AIDE A DOMICILE EN MIL. RURAL	1100	Adopté à l'unanimité
AFM TELETHON	100	Adopté à l'unanimité
AMICALE DU 3EME AGE	400	Adopté à l'unanimité
ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	100	Adopté à l'unanimité
BADMINTON	700	Adopté à l'unanimité

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 9 445,89
Fonctionnement :	51 241,60
Résultat global :	41 795,71

Monsieur le maire quitte la séance et la salle et Monsieur MORIN René, doyen prend la présidence et soumet au vote le compte administratif.

Adopté à l'unanimité.

4 - Affectation des résultats

a) Budget principal

Vu l'approbation du compte administratif 2020 ;
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020 ;
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	209 646,99
- un excédent reporté de :	540 829,95
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	750 476,94
- un déficit d'investissement de :	174 956,01
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement en investissement de :	174 956,01

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : Excédent	750 476,94
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	174 956,01
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	575 520,93
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	174 956,01

Adopté à l'unanimité.

b) Budget annexe – Camping Parc de La Garenne

Vu l'approbation du compte administratif 2020 ;
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020 ;
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	6 978,99
- un excédent reporté de :	58 220,59
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	51 241,60
- un déficit d'investissement de :	9 445,89
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	9 445,89

CHAMBRE DES METIERS ET DE L ARTISANAT	43	Adopté à l'unanimité
CHORALE L'AIR DE RIEN	250	Adopté l'unanimité
COMITE DES FETES	500	Adopté à l'unanimité. Is doivent fournir les documents demandés
CONFREDIE DE LA MOJHETTE	400	Adopté à l'unanimité
EVADEM	2800	Adopté à l'unanimité
FRANCE ALZHEIMER	100	Adopté à l'unanimité
HARMONIE * MM MAYAU, MAGNANT Mme VIAUD	150	Adopté à l'unanimité
GV FORME PAA	600	Adopté à l'unanimité
JUDO CLUB	400	Adopté à l'unanimité
PEEP CAILLE PARENTS ELEVES ECOLE PUBLIQUE	500	Adopté à l'unanimité
MAISON FAMILIALE RURALE	1000	Adopté à l'unanimité
RESTAURANTS DU COEUR CHARENTE MARITIME	100	Adopté à l'unanimité
SECOURS CATHOLIQUE	500	Adopté à l'unanimité
SOL.CAN.PO BANQUE ALIMENTAIRE	400	Adopté à l'unanimité
SYNDICAT D'INITIATIVE	1000	Adopté à l'unanimité
TENNIS CLUB	400	Adopté à l'unanimité
USPL	2500	Adopté à l'unanimité
FRANCE ALZHEIMER 17	100	Adopté à l'unanimité

soit un total de 14 843 euros



6 – Projet de budgets primitifs 2021

a) Budget principal

Adopté à l'unanimité

b) Budget annexe - *Camping Parc de la Garenne*

Arrivée de Madame BERTHOU Hélène à 19h07.

Adopté à l'unanimité

8 - RD 18 - Aménagement assainissement pluvial : signature d'une convention

Adopté à l'unanimité

9 - Piscine - accès par l'Institution La Salle Saint Louis - tarif préférentiel de groupe

Monsieur le Maire propose de reporter ce point afin qu'il soit étudié par la commission. Il faudra également avoir de plus amples informations (nombre d'élèves, créneaux).

Adopté à l'unanimité

10 - Création de la Commission d'appel d'offres

Retiré car déjà voté.

11 - Création d'une commission MAPA (Marché à Procédure Adaptée)

Adopté à l'unanimité pour que la composition de la commission MAPA soit identique à celle de la commission d'appel d'offres,

B – Ressources Humaines

12 - Adhésion au service retraites du centre de gestion de la Charente-Maritime

Adopté à l'unanimité

13 - Adhésion au service chômage du centre de gestion de la Charente-Maritime

Adopté à l'unanimité

CHAMBRE DES METIERS ET DE L ARTISANAT	43	Adopté à l'unanimité
CHORALE L'AIR DE RIEN	250	Adopté l'unanimité
COMITE DES FETES	500	Adopté à l'unanimité. Is doivent fournir les documents demandés
CONFRERIE DE LA MOJHETTE	400	Adopté à l'unanimité
EVADEM	2800	Adopté à l'unanimité
FRANCE ALZHEIMER	100	Adopté à l'unanimité
HARMONIE * MM MAYAU, MAGNANT Mme VIAUD	150	Adopté à l'unanimité
GV FORME PAA	600	Adopté à l'unanimité
JUDO CLUB	400	Adopté à l'unanimité
PEEP CAILLE PARENTS ELEVES ECOLE PUBLIQUE	500	Adopté à l'unanimité
MAISON FAMILIALE RURALE	1000	Adopté à l'unanimité
RESTAURANTS DU COEUR CHARENTE MARITIME	100	Adopté à l'unanimité
SECOURS CATHOLIQUE	500	Adopté à l'unanimité
SOL.CAN.PO BANQUE ALIMENTAIRE	400	Adopté à l'unanimité
SYNDICAT D'INITIATIVE	1000	Adopté à l'unanimité
TENNIS CLUB	400	Adopté à l'unanimité
USPL	2500	Adopté à l'unanimité
FRANCE ALZHEIMER 17	100	Adopté à l'unanimité

soit un total de 14 843 euros

14 - Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1^{er} janvier 2021 afin de prendre en compte les déroulements de carrière des agents de la collectivité. Ainsi, il est proposé de créer 8 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (catégorie C) à temps complet. Les 8 anciens postes d'adjoints techniques seront supprimés.

Adopté à l'unanimité

C – Finances

15 - Liste des dépenses à imputer au compte 6232 - fêtes et cérémonies

Adopté à l'unanimité

16 - Demande de dégrèvement location salle des fêtes option théâtre

Adopté à l'unanimité

17 - Accueil des enfants hors commune lors du 1^{er} confinement : demande de remboursement des frais

Adopté à l'unanimité

D – Intercommunalité

18 - Transfert de la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale »

Adopté à l'unanimité pour s'opposer à ce transfert de compétence à la CDC.

19 – Questions et informations diverses

Déclaration d'Intention d'Aliéner un bien (DIA)

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a reçu

- de Maître RACAUD une DIA : pour un bien cadastré section AC35-39 – 6 Chemin des Prévautés
- de Maître GOMBAUD une DIA : pour un bien cadastré section AB336 – 5 place du Général de Gaulle
- de Maître BONNET-COIRIER une DIA : pour un bien cadastré section AA19 – 4 Impasse de la Madeleine
- de Maître RIVIERE une DIA : pour un bien cadastré section AI – 30 Rue du Docteur Gilbert
- de Maître RIVIERE une DIA : pour un bien cadastré section AB354 – 15 chemin des Prévautés
- de Maître DERLIQUE-BALLANGER une DIA : pour un bien cadastré section AA23 – 5 Impasse de la Madeleine
- de Maître TROMAS une DIA : pour un bien cadastré section AE 42 – 32 Avenue Liotard
- de Maître DERLIQUE-BALLANGER une DIA : pour un bien cadastré section AC51 – Chemin des Prévautés

Lancement PLU commune de Champagne

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il vient d'être informé du lancement du PLU sur la commune de Champagne.

On pourrait se rapprocher de la commune de CHAMPAGNE pour créer une piste ^{cycliste} pour relier PAA à Champagne.

Madame NOUVEAU demande si la réunion chemin de Bessec est maintenue : annulation des réunions publiques pour le moment vu le contexte actuel . Monsieur le Maire indique qu'il va falloir trouver un moyen afin de communiquer sur ce dossier. Idem pour la rue Port Paradis et du lotissement près du cimetière.

Monsieur ROULIN indique que nous avons reçu des arbustes du département, arbustes à racines nues. Ils seront plantés samedi 10 avril 2021 matin de 9 heures à 12 heures. Les membres du conseil sont invités à y participer avec leur matériel et masque. Des groupes de 6 personnes sont prévues pour respecter les normes sanitaires.

Madame RUAUD Lydie informe que Frère Roland est décédé. Cérémonie émouvante et les assomptionnistes sont très heureux que la commune y est participé.

Madame DECARLI a donné son accord pour refaire la peinture à la Poste.

L'appel d'offres va bientôt être finalisé pour une reprise pour cet été.

Madame RUAUD Lydie demande si la commission patrimoine va se réunir bientôt. Réponse affirmative de Monsieur le Maire qui précise sous 15 jours ou 3 semaines. Madame RUAUD demande également la possibilité de visiter le patrimoine communal et la présentation du personnel aux élus.

Concernant la création du conseil des jeunes, Monsieur le Maire a contacté Saint Louis et ces derniers sont passer l'information par école directe. A voir avec le collège de St Porchaire afin d'indiquer la création de ce conseil.

Monsieur STAUDER demande qu'un courrier soit transmis au propriétaire du terrain près de champagne afin qu'il enlève les gravats le long de la voie.

Madame RUAUD demande où en est le dossier concernant l'abattage des arbres protégés rue Port Paradis. La DDTM mène l'instruction.

La séance est levée à 19 heures 30

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke at the bottom.